

Conférence de presse de rentrée sociale 18 septembre 2024

Intervention de Daniel Goldberg, président de l'Uniopss

La flamme des solidarités, notre meilleur héritage olympique !

Nous vivons en cette rentrée 2024 un temps bien particulier de l'histoire de notre pays.

- **Une succession d'épisodes politiques et sociaux destructurants** au printemps et au début de l'été, avec une dissolution de l'Assemblée nationale incomprise, dans une forme de fatigue démocratique.

Depuis, une **apesanteur politique** qui entraîne une absence complète, depuis de longs mois maintenant, de toute co-construction de politiques publiques dont les secteurs des solidarités et de la santé ont besoin.

C'est encore le cas, ce 18 septembre, concernant les arbitrages en grande masse, des PLF et PLFSS 2025 qui n'auront jamais été aussi peu discutés en amont.

- **En même temps, nous venons de clore des Jeux olympiques et paralympiques qui ont apporté à la France une cohésion** d'autant plus réconfortante, par la capacité de réaliser ensemble Paris 2024 dans une organisation maîtrisée, par des cérémonies enthousiasmantes, par la capacité de notre pays à se dépasser pour accueillir le monde avec des milliers de bénévoles et, pour tout dire, avec une fierté généreuse et retrouvée d'être Français. Et le principal : des performances sportives exceptionnelles des femmes et des hommes qui ont concouru, valides comme en situation de handicap, capables de se dépasser pour aller vers le meilleur, tout en respectant leurs concurrents. Nous avons montré à toute la planète **la France qu'on aime : ouverte, généreuse et fraternelle.**

Chacun en est conscient : **la question qui est sur la table aujourd'hui est de savoir si nous ferons seulement des Jeux une « parenthèse enchantée » ou bien un héritage social durable**, alors que les manques et les inquiétudes sur notre capacité à surmonter de nombreux défis ressurgissent bien naturellement.

Pour paraphraser Tony Estanguet : *« Dans la vie, il y a des moments qui nous transforment et nous rendent meilleurs. »* Les Jeux rendront-ils la société française meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était au printemps ? A vrai dire, c'est tout l'enjeu du gouvernement que tente de former Michel Barnier et des priorités qu'il fixera pour son action.

S'ajoute à ce constat une **situation financière du pays dégradée** où la manière de sortir de l'étau de la dette conditionnera évidemment les politiques publiques.

De notre point de vue, à la fois d'acteur national des solidarités et de la santé, et de corps intermédiaire portant le projet de société « *Résolument humains !* » voté à la fin 2023 : **tous les discours sur la maîtrise des finances publiques seront entendables s'ils sont assortis des moyens d'éviter une nouvelle dislocation sociale.**

Une austérité dans le champ des solidarités et de la santé serait un non-sens politique, économique et social. Au contraire, **investir massivement pour répondre à l'accompagnement des vulnérabilités de tous les âges de la vie est un choix durable**, un champ d'emplois non délocalisables, une réponse aux angoisses de nombreuses familles qui pourraient alors consacrer leur énergie à la réussite du pays, et une baisse des coûts globaux *in fine*.

De plus, si nous pouvons bien entendu nous satisfaire d'une inflation revenue à des taux contenus, les prix, globalement, n'ont pas baissé et restent à un niveau plus élevé qu'avant 2022, en particulier pour les produits de consommation courante, : une courbe qui s'aplatit n'est pas une courbe qui baisse ! Chacun, au quotidien, le constate dans ses dépenses courantes.

La pauvreté 3D que je décrivais l'année passée (élargissement à de nouveaux publics, approfondissement de situations individuelles précaires, enracinement dans certains territoires) , tout cela n'a pas disparu parce que les prix n'augmentent plus que de 2 %. Et cela touche en particulier les personnes vulnérables.

Ainsi, accompagner et prévenir les vulnérabilités est d'autant plus un investissement d'avenir. L'année passée, je vous disais : « Il est temps que le quinquennat social commence ». Aujourd'hui, alors que je ne peux me satisfaire du peu de chemin parcouru depuis 12 mois, **j'appelle pour les prochaines années, à construire le front des solidarités, dans lequel les associations peuvent jouer à la fois les rôles d'acteurs du quotidien et de garant de la démarche.**

Cela demande de faire des **états des lieux partagés des besoins par territoire**, associant l'État, les collectivités territoriales, les acteurs de terrain et les personnes concernés. Je le redis, car cette phase est aussi le moyen de se reparler, au plus près du terrain et que chacun prenne ses responsabilités.

À la suite, une démocratie adulte doit pouvoir décider des moyens organisationnels et financiers pour y répondre, sauf à assumer de dire concrètement qui ne sera pas accompagné, quel territoire sera délaissé.

J'appelle donc à un débat national sur les solidarités, pour sortir aussi des jeux d'acteurs délétères et des renvois de responsabilité entre l'État, les départements et les régions qui ne font rien avancer.

Les derniers épisodes, je veux bien entendu parler du financement des **revalorisations des Oubliés du Ségur**, sont la marque d'un système qui ne fonctionne pas et dont les personnes vulnérables elles-mêmes sont les premières victimes, à la suite des professionnels et de nos structures. Nous vivons, depuis février 2022 et la Conférence des métiers initiée par Jean Castex, dans un accord de toutes les parties visant une nécessaire revalorisation des métiers

de l'Humain, une amélioration de la qualité de vie au travail par de meilleurs taux d'encadrement, cela afin de mieux reconnaître leur utilité sociale de ces métiers et lutter contre la pénurie.

La méthode choisie par les décideurs publics a été de susciter et d'accompagner des négociations conventionnelles dont chacun a suivi les méandres plus ou moins heureux, et qui doivent aboutir à une future Convention collective unique étendue (CCUE). L'Uniopss a approuvé la démarche et soutenu, à notre place, les rapprochements de points de vue.

Mais, quand nous assistons, dès la première marche d'une future CCUE, à une forme de défaussement – et je dis cela tout en sachant les réalités financières de nombreux départements –, on ne peut être qu'inquiets pour l'avenir.

Jean Castex avait prévu un lieu de concertation continu entre tous les acteurs, le Comité des métiers socio-éducatifs qui devait être le « *garant des ambitions portées pour cette filière* ». Il est aujourd'hui d'autant plus urgent de le mettre en place, car, en cette rentrée, **toutes les associations, dans tous les territoires, connaissent donc une aggravation sensible de leur situation et des tensions sociales.**

Il doit être le lieu où enfin les autorités publiques, et notamment l'État et les départements, donnent les grandes lignes de la trajectoire des finances publiques en la matière. Il est plus que temps de le faire...puisque Catherine Vautrin avait laissé, au début de cette année, jusqu'à la fin 2024 pour conclure un accord sur classification / rémunération.

Imaginez aujourd'hui si l'accord était signé dans les temps et que nous découvrions le lendemain qu'il n'est pas ou peu financé !

Je le dis simplement : on peut se demander si « *pas de garant* » ne signifie pas en fait « *pas d'ambition* » !

Cette question de respect et de validité de la parole publique est essentielle. **À l'heure où de nombreuses associations qui agissent au quotidien se débattent dans des situations économiques insolubles, il faut retrouver les moyens d'une décision publique solide et durable.** Et ce ne sont pas que des mots : quand l'association Don Bosco, en Bretagne, est contrainte de fermer 7 dispositifs d'insertion, cela est très concret ! Ce sera l'objet des initiatives, notamment dans les champs du grand âge et de la protection de l'enfance la semaine prochaine, dans lesquelles l'Uniopss est pleinement engagée.

Mais, il faut aller plus loin dans le champ de l'autonomie en matière d'organisation des politiques publiques.

Devant la crise de modèle, de gouvernance, de financement et de régulation, **il temps de construire une véritable 5^e branche pour l'autonomie**, équivalente dans sa structure, dans sa gouvernance et dans ses mécanismes aux quatre autres, ce qui n'est pas le cas malgré l'avancée de sa création formelle en 2021.

Elle devra viser notamment l'universalité des accompagnements, la solidarité nationale pour le financement et l'égalité territoriale comme boussole, ce qui est fait imparfaitement aujourd'hui, avec notamment un conseil de la CNSA qui n'a pas de rôle exécutif et un manque de transparence dans les concours effectifs apportés aux départements.

La transformation doit être aussi de permettre aux nouveaux services départementaux de l'autonomie (SDPA) de ne pas être seulement des formes de guichets uniques pour les usagers et les aidants (ce qui est déjà utile et que nous réclamions), pour le champ entier de l'autonomie, handicap et grand âge, ce que nous défendons depuis toujours. Ils doivent être aussi les lieux où se construit l'offre concrète d'accompagnement, au plus près des territoires, avec tous les acteurs concernés, ainsi responsabilisés parce que siégeant ensemble dans la même instance, avec les représentants des acteurs de terrain que nous sommes et des personnes accompagnées. Bref, fonctionner à l'image des CPAM et des CAF départementales serait un grand progrès.

Je profite de cet instant pour m'arrêter quelques instants sur le **nouveau livre de Victor Castanet**.

Les Ogres mangent les enfants, ils mangent les vieux, les personnes vulnérables en général...quand cela est rentable, avec une rentabilité forte et rapide.

La logique du « Low cost », c'est le « Low care » ou pire encore, le « No care » !

C'est un choix de société de ne pas réguler ceux qui mettent en œuvre les politiques publiques des solidarités et de ne pas limiter les profits dans ce qui est aujourd'hui un marché : ne rien faire, c'est choisir qu'à terme, la part grandissante des acteurs lucratifs se concentre sur les publics et les territoires les plus rentables, laissant aux associations et aux acteurs publics l'ensemble de la population. C'est augmenter les risques de maltraitance. C'est décourager bien des professionnels.

Quand j'avais été auditionné sur l'affaire Orpéa, j'avais prévenu que la question viendrait sur la petite enfance. Je préviens aujourd'hui de la même manière pour le handicap ou la protection de l'enfance : mêmes ouvertures dérégulées, mêmes équilibres financiers des opérateurs lucratifs par des prestations publiques non fléchées, mêmes absences de régulation, et donc mêmes effets à craindre !

C'est aussi pour peser plus et mieux dans les décisions que je me félicite de la mise en place du Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé, dont j'avais souhaité en avril la création et qui s'est réuni à nouveau hier, avec de nouveaux participants. Il sera notamment utile lorsque les débats autour des PLF et PLFSS commenceront enfin.

Vous le voyez, l'instabilité politique de cette rentrée peut finalement être le moment celui où nous continuerons collectivement de ne pas faire ce que nous savons devoir faire. Au contraire, **parce que le débat pourrait être moins figé que précédemment, l'Uniopss fera tout pour qu'il soit enfin le moment des grandes décisions.**